

## Commune de Waimes

## Urbanisme et décret du 6.2.2014 relatif à la voirie communale AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Les demandeurs sont MM Laurent et Christian CRASSON demeurant Rue Affnay 2d à 4608 Neufchâteau (lez-Visé).

Le terrain concerné est situé Remonval à 4950 Waimes et cadastré « Waimes, 1° division, section H, n° 197F, 197G, 197<sup>E</sup> ».

Le projet consiste en la modification d'un permis d'urbanisation avec création de 8 lots et d'une voirie, et présente les caractéristiques suivantes : 8 lots dont 6 destinés à la construction de maisons unifamiliales, 1 lot destiné à la construction d'un immeuble de 5 logements et 1 lot non bâti. Réalisation d'une voirie publique et de 18 emplacements de stationnement.

L'enquête est requise pour les motifs suivants : Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1. § 1er. 7° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Waimes, Service Urbanisme, Place Baudouin 1, 4950 Waimes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30;
- Les 23, 29 mars 2021 et 06, 12 et 19 avril 2021 jusqu'à 20 heures ;

<u>Pour toutes les consultations, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance</u> auprès du service urbanisme au 080 68 91 64 ou par mail aux adresses suivantes : celine.barbette@waimes.be ou urbanisme@waimes.be

## L'enquête publique est ouverte le 23 mars 2021 et clôturée le 22 avril 2021

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Waimes, Place Baudouin 1 à 4950 Waimes ;
- par télécopie au numéro 080 67 84 10
- par courrier électronique à l'adresse suivante : celine.barbette@waimes.be ou urbanisme@waimes.be
- remises à Mme Céline BARBETTE ou au service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES, Place Baudouin, 1

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique - Remonval

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Céline BARBETTE ou du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 22 avril 2021 à 11h00 à l'Administration communale, service urbanisme, Place Baudouin, 1, 4950 Waimes,

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme <u>- le conseiller en environnement -</u> la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est Mme Céline BARBETTE ou un membre du service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 Waimes, Place Baudouin, 1.

Il vous appartient de communiquer le contenu de la présente à l'éventuel occupant et/ou locataire de votre bien.